

Création du Bureau Enquête Accident Risques Industriels (BEA) Une victoire pour les salariés de l'industrie et pour la FCE-CFDT !

Le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a annoncé officiellement la création du Bureau Enquête Accident dédié aux risques industriels.

« Depuis le 1^{er} juin 2020, Elisabeth Borne a nommé Jérôme Goellner, ancien directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France, en tant que personne en charge de la mise en place et de la direction du futur Bureau d'Enquête Accident ».

La Fédération Chimie Énergie CFDT (FCE-CFDT) se félicite de la création de ce BEA !

C'est une ancienne revendication de la FCE-CFDT qui se voit concrétiser. Depuis le second procès d'AZF, nous n'avons eu de cesse de demander cette création, en indiquant que cette structure devait être indépendante, notamment sans recevoir d'instructions de quiconque y compris dans la communication des résultats de ses enquêtes.

Rappelons que récemment lors de la mission d'information de l'Assemblée nationale et de la commission d'enquête du Sénat (suite à l'incendie de Normandie Logistique et de Lubrizol à Rouen), la CFDT était la seule organisation à demander la création d'un BEA risques industriels à l'image de celui qui existe déjà dans l'aérien et dans le transport en France.

Dans son plan d'action, le ministère annonce également le renforcement des contrôles des DREAL, via la création de 50 postes d'inspecteurs supplémentaires.

C'est un pas positif, mais la FCE-CFDT pense qu'il faut aller plus loin, notamment en changeant la logique des contrôles afin de construire de véritable culture sécurité.

Contact :

Bertrand BRULIN

Délégué fédéral en charge des Risques Industriels Majeurs] 06 64 34 09 64

Lionel MARTINO

Délégué fédéral en charge des Relations Presse] 07 70 01 06 02